

2014 : « année » JAURÈS et CLEMENCEAU, deux libres penseurs aux conceptions opposées en matière de changement social même si la défense des valeurs républicaines les rassemble. Pour apprécier ces différences, nous vous proposons ce document, tiré de la presse socialiste régionale au moment du débat parlementaire de juin 1906.

**JUIN 1906 : L’AFFRONTLEMENT JAURÈS/CLEMENCEAU
À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS VU PAR LE SOCIALISTE DE L’OUEST**

Le Socialiste de l’Ouest

Organe de concentration des Forces Ouvrières et Paysannes, et du Parti socialiste

n °49, jeudi 21 juin 1906

Directeur Henri de La Porte

**DISCOURS DE JAURÈS ET CLEMENCEAU À LA CHAMBRE
LES 18 ET 19 JUIN 1906**

Discours de M. Clemenceau

M. le ministre de l’Intérieur.- Interpellé directement et personnellement par M. Jaurès, je veux d’abord rendre pleinement hommage à la noble passion de justice sociale qui anime si magnifiquement son éloquence. Dans un mouvement irrésistible d’idéalisme, il veut l’humanité heureuse et rien ne lui coûte pour cela.

(note 1) *La justification générale de M. Clemenceau, car pour agressif qu’il soit, il est l’interpellé, c’est que les grèves du Nord et du Pas-de-Calais, d’une part, l’apeurement provoqué par la réaction de l’autre, faisaient au ministère une situation que ne connut jamais aucun autre gouvernement. (Pas même le cabinet Waldeck-Rousseau ?). Comment y-a-t-il fait face ? M. Clemenceau raconte alors ses deux visites dans le Pas-de-Calais, à Lens, et les conseils de sagesse qu’il donna aux grévistes. M. Clemenceau, ici, reproche non à la classe ouvrière-elle n’existe pas pour lui, il n’y a pas de classe ouvrière !- mais aux grévistes, de ne pouvoir user de la liberté sans violences. Si des répressions ont été exercées, c’est que la liberté du travail a été violée. Il cite les instructions données par lui à ses préfets ou par ses préfets à leurs subordonnés, toutes se résument ainsi : faites respecter la liberté du travail et la liberté de la grève. C’est ce qu’ils ont fait.*

Après la lecture de certains passages de journaux concernant les actes du ministre de l’Intérieur à l’égard de militants de la Confédération générale du Travail, articles dans lesquels il veut trouver une justification, brusquement, M. Clemenceau termine ainsi cette partie de son discours : Vos idées, nous les discuterons ; mais sur un point, nous devrions tous être d’accord : nous ne devons pas oublier que les ennemis de la République nous guettent et que chacune de nos erreurs est recueillie sur certains bancs de cette assemblée.

Quand vous nous attaquez sans cause, quand vous nous accusez sans justice, votre acte est peut-être utile pour un jour à votre parti ; il est dangereux pour la République (*Mouvements divers*). Nous nous séparerons au jour où il faudra choisir entre nos doctrines celle qu’on appliquera, mais tant qu’une œuvre commune se présente que nous puissions réaliser ensemble, il ne doit pas y avoir de division, et en ce qui me concerne, je vous en donne l’assurance, la division ne viendra pas de mon côté (*Vifs applaudissements répétés*).

M. Clemenceau a été très applaudi sur tous les bancs de la Chambre, sauf par les socialistes ; par les radicaux parce que Clemenceau est leur ministre ; par le centre parce que son langage rappelait celui de tous les ministres autoritaires d’antan ; par la droite parce que la propriété minière compte peut-être sur ces bancs ses représentants les plus intéressés : M. Pichon (note 2) faisait chorus avec M. Aynard (note 3) et tous battaient des mains à l’unisson avec la majorité.

Séance du 19 juin 1906

M. Clemenceau continue son discours. Jaurès lui répond.

M. Henri Brisson (note 4) préside. La parole est à **M. Clemenceau**, ministre de l'Intérieur.

Après avoir esquissé une critique des théories socialistes exposées par Jaurès, il ajoute :
Nous voulons soustraire peu à peu l'homme au régime bestial de la force et le conduire vers une justice supérieure. Les élections (note 5) ont été un grand triomphe pour l'idée républicaine et les représentants des régimes passés doivent renoncer définitivement à voir rétablir les gouvernements de leur choix.

M. de Ramel (note 6).- L'avenir vous répondra. Nous avons la foi et l'espérance.

M. Clemenceau.- Gardez-les. La question cléricale est aujourd'hui réglée. L'anticléricalisme a fait son temps. C'est encore ce que les élections ont voulu dire. Il nous faut faire des réformes sociales. Voilà le troisième point mis en relief par les élections.

M. Jaurès nous a dit que nous refusions tout à la classe ouvrière. Je m'insurge contre une telle affirmation pour vous montrer tout ce que nous avons fait pour la classe ouvrière. Je vais vous faire une lecture de toutes les lois faites pour la classe ouvrière (*Applaudissements*).

Il y a d'abord les lois de liberté et d'éducation.

Jaurès.- Je ne l'ai jamais nié.

M. Clemenceau conclut :

Vous avez parlé de responsabilité. C'est le pays qui est responsable de la composition de la Chambre.

Je ne veux pas conclure contre votre idéal, contre vos électeurs. Le résultat de ce débat aura été de poser la question de savoir si la société actuelle contient en elle-même les germes d'une évolution vers un idéal de justice supérieure ! Je dis que tout état social est la résultante d'une série d'étapes successives. Je dis enfin que vous n'avez pas répondu quand je vous ai demandé si, comme moi, vous auriez fait ce qu'il fallait pour sauvegarder l'ordre public.

Nous agirons, et par l'action, nous vaincrons.

Ayez donc confiance, hommes de peu de foi (*hilarité*). Nous n'avons point de raison de nous haïr, nous pouvons collaborer à condition que vous votiez le budget, sinon, nous vous considérerons comme des collaborateurs intermittents capables de passer à l'ennemi à un moment donné. L'heure est aussi décisive pour le parti socialiste que pour le parti radical. Si vous refusez de travailler avec nous, que chacun suive sa destinée. Nous porterons bravement nos responsabilités et, pour le reste, nous nous en remettons à la justice de cette Chambre et du pays républicain !

Le discours de M. Clemenceau

M. Maujan (note 7) en propose l'affichage. Par 362 voix contre 78, l'affichage est ordonné.

Réponse de M. Jaurès

La parole est à Jaurès.

Je monte, *dit-il*, tout hérissé des flèches dont m'a criblé mon redoutable contradicteur. Je n'essayerai pas de les arracher et de les lui retourner. J'ai un souci plus haut. Je veux rechercher dans quelles conditions notre action républicaine pourra s'exercer ici.

Le ministre s'est trompé tout à l'heure en disant que j'avais accusé de stérilité l'œuvre républicaine depuis trente-quatre ans.

Je n'ai pas nié l'œuvre de réforme républicaine, je m'en sers tous les jours au contraire pour réveiller l'indifférence découragée, qui parfois accable le prolétariat. Le ministre de l'Intérieur paraît croire que le parti socialiste prétend susciter de rien, une société nouvelle, considérer comme négligeable toute la conquête antérieure de l'homme sur la nature, sur l'injustice et sur le

mal. Au contraire, il n'est pas de parti plus pénétré que le nôtre, de l'utilité de l'évolution. (*Applaudissements à l'extrême-gauche*). Mais c'est en face du progrès harmonieux, précisément, que les ouvriers ont conçu l'espoir d'un régime social plus harmonieusement coordonné et la fin d'un régime de servage qui est au-dessous des droits de l'homme ! C'est vous, Monsieur le ministre, qui êtes singulièrement étranger à l'idée d'évolution. Quoi, le christianisme, les idéalistes de 1838 (note 8), n'ont laissé aucune trace dans l'histoire ! Quoi ! vous nous dites qu'il n'y a qu'un moyen de réformer les sociétés, c'est de transformer l'individu. Quoi ! c'est vous, vous qui isolez l'organisme individuel du milieu social ! C'est vous qui proclamez la plus chimérique des abstractions !

M. Clemenceau. - C'est l'individu qui fait le milieu.

Meslier (note 9) .- C'est une erreur grossière (*Exclamations*).

Jaurès. - Votre théorie c'est la négation de la Révolution française elle-même. Qui peut nier qu'elle ait opéré la transformation instantanée du milieu ?

Toute grande réforme, toute grande œuvre, suppose la transformation du milieu. La déclaration ministérielle ne fait-elle pas mention du contrat collectif de travail ? Et le ministre de l'Intérieur a fait grief au programme socialiste de n'en point parler. D'où vient donc que **M. Clemenceau** revendique pour les non grévistes le droit de se mouvoir tout seuls, puisqu'en vertu de la législation nouvelle le syndicat sera le seul maître de la cessation et de la reprise du travail (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche*).

Jaurès affirme sa conviction que l'expérience démontrera le bien fondé de sa conception économique.

En 1885, **M. Clemenceau** repoussait le principe de l'assurance obligatoire. Aujourd'hui, il accepte le principe de l'obligation dans l'assurance sociale, admis il y a vingt ans par une poignée de militants. C'est ainsi que peu à peu nos idées pénétreront dans les esprits. (*Applaudissements à l'extrême-gauche*).

D'un autre côté, Jaurès déclare persister dans les craintes qu'il a manifestées touchant l'attitude du gouvernement vis-à-vis de la classe ouvrière. Où ai-je rencontré la classe ouvrière ? a dit le ministre. La classe ouvrière ? Elle est dans ses organisations, dans ses syndicats. (Applaudissements à l'extrême-gauche. Exclamations). Peut-être à côté de ses syndicats trouve-t-on un certain nombre d'isolés.

M. Clemenceau. - Ce sont ceux-là que j'ai rencontrés.

Lamendin (note 10) .- Vous nous avez rencontrés, Basly (note 11), Goniaux (note 12) et moi, à la tête des organisations ouvrières. (*Applaudissements à l'extrême-gauche*).

Jaurès. - M. Biétry (note 13) a tiré avantage du nombre relativement peu important des syndiqués. En réalité, le résultat obtenu est merveilleux si l'on songe à ce qu'il faut d'énergie à l'ouvrier pour s'élever au-dessus des soucis du labeur quotidien en vue du progrès syndical. Or, vous avez envoyé dans le Pas-de-Calais une telle masse militaire, que le mouvement syndical s'en est trouvé opprimé. (*Applaudissements à l'extrême-gauche*).

M. Clemenceau proteste.

Jaurès. - Vous m'avez demandé ce que j'aurais fait, si j'avais été ministre de l'Intérieur, pour sauvegarder l'ordre. Je me hâte de répondre que je déplore toute tentative pour détourner la classe ouvrière des moyens légaux. J'ai fait d'ailleurs ce que j'ai pu et je vous ai félicité lors de votre premier voyage à Lens.

Jaurès cite un de ses manifestes électoraux, où il blâmait tout attentat contre la personne et les propriétés. J'ai fréquemment, dit-il, exhorté le prolétariat à la patience et au sacrifice et j'ai le droit de m'étonner que la classe ouvrière, après avoir aidé la République à triompher des crises les plus redoutables, ait trouvé devant elle des méthodes plus restrictives que toutes celles qui avaient été employées jusqu'à présent. Votre réglementation des manifestations ouvrières aboutirait fatalement à leur suppression.

M. Clemenceau. - J'ai autorisé les manifestations de Limoges.

Jaurès.- Par exception ! Votre jurisprudence sur cette question est plus restrictive que celle de M. Waldeck-Rousseau (note14) (*Exclamations*). Nous ne pouvons pas être dupes de l'hypocrisie sociale et tenace des classes dirigeantes ; ce qu'elles entendent par le maintien de l'ordre, c'est le maintien de leur domination ; ce qu'elles veulent c'est laisser le champ libre à la violence patronale (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche*).

Jaurès fait un saisissant parallèle entre la violence ouvrière, palpable, saisissable, punissable, et la violence patronale qui s'exerce dans l'ombre et le silence et n'en est que plus meurtrière (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche). Et les responsabilités patronales se dérobent, s'évanouissent avec une facilité inouïe.

Vous avez dit, monsieur le ministre, que nous vous accusions de dissimuler la société capitaliste. Elle a, à Courrières, eu des cadavres à dissimuler, et vous verrez que l'on ne parviendra pas à établir sa responsabilité (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche*).

Jaurès.- Je dis que plus vous dégagez la responsabilité gouvernementale, plus la responsabilité sociale augmente (*Applaudissements à l'extrême-gauche*).

Le député de Carmaux fait le tableau éloquent des misères de la vie ouvrière et de la légitimité des revendications du prolétariat. Il y a à côté des ouvriers qui luttent d'autres ouvriers appelés à bénéficier de la victoire, mais qui se refusent à participer à l'effort. Je ne les blâme pas, je ne les accuse pas *s'écrie Jaurès*, mais pouvez-vous blâmer leurs compagnons de chaîne s'efforçant de les entraîner avec eux ?

Jaurès reproche enfin à M. Clemenceau d'avoir renoncé, le 1^{er} mai, à sa méthode de non intervention préventive. Toutes les mesures qu'il a prises étaient des mesures préventives et non répressives, telles les arrestations de militants de la Confédération générale du Travail, dont M. Clemenceau a si prestement repassé la responsabilité à M. Sarrien (note 15).

M. Sarrien, président du Conseil.- Les inculpés ont été arrêtés en vertu d'un mandat régulier du juge d'instruction de Béthune, à la suite de la découverte chez M. Monatte (note16) délégué de la Confédération générale du Travail, de documents qui pouvaient faire croire que cette organisation avait collaboré aux troubles fomentés dans le Pas-de-Calais (*Bruit*).

Jaurès.- Mais pourquoi n'ont-ils pas été interrogés ?

M. Sarrien.- Ils l'ont été.

Wilm (note 17).- Ils l'ont été une fois, il y a huit jours. Le juge d'instruction a déclaré qu'il n'y avait pas eu de complot et que c'était une invention de journaliste (*Bruit*).

M. Sarrien.- Ils ont été interrogés régulièrement ; la loi n'a nullement été violée.

Wilm.- Le propos tenu par le juge d'instruction est-il exact ? Est-il exact que l'un des inculpés, M. Fromentin, ait autrefois envoyé de l'argent à **M. Clemenceau** ?

M. Clemenceau.- Comment ?

Wilm.- Je dis que Fromentin a été arrêté pour avoir soi-disant envoyé des fonds à des membres de la CGT, et qu'autrefois, quand **M. Clemenceau** était rédacteur en chef de *L'Aurore*, le même Fromentin a envoyé de l'argent à des protégés de **M. Clemenceau**. *Ces paroles déclenchent une agitation prolongée, la majorité proteste furieusement.*

Wilm.- Je dis simplement que le fait d'envoyer de l'argent à certaines personnes ne suffit pas pour faire arrêter un homme (*Très bien à l'extrême-gauche*).

Jaurès souligne la légèreté du gouvernement en cette affaire. Il reproche ensuite à M. Clemenceau d'avoir, en déclarant qu'il défendait la classe ouvrière contre les socialistes, été approuvé par l'unanimité de la Chambre, y compris les membres de la droite. Cependant, dit-il, ce serait un désastre pour tous les républicains, socialistes et non socialistes, si la législation actuelle n'aboutissait pas.

Les difficultés sont exceptionnelles et la majorité républicaine va rencontrer le maximum de résistance. Or, le ministre serait bien naïf s'il s'imaginait pouvoir compter, pour la grande œuvre

sociale et fiscale à entreprendre, sur tous ceux qui l'ont soutenu jusqu'ici. Il y aura du déchet. On a commencé une campagne tendant à l'exode des capitaux. Pour triompher des résistances, il faudra bien que le gouvernement fasse appel au bloc des forces ouvrières et paysannes. Le gouvernement ne pourra aboutir que s'il apporte des projets de loi d'une efficacité immédiate et étendue, et d'une précision beaucoup plus grande que celle de la déclaration ministérielle, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Sinon, le gouvernement sera acculé à l'impuissance politique.

Et Jaurès affirme que le gouvernement sera conduit à nationaliser les établissements de crédit, et pour briser les résistances économiques de l'Action libérale (note 18), il devra nationaliser également les chemins de fer et les mines (Applaudissements à l'extrême-gauche). Du reste, ces réformes sont comprises dans le programme du gouvernement. Mais il faut que le gouvernement s'énonce avec clarté et précision ; il faut que nous sachions quel est le gouvernement et où il va. Il faut que nous sachions si la déclaration ministérielle a bien le sens que lui a donné M. Clemenceau, car on peut bien le dire, la cathédrale ministérielle manque un peu de flèche (Hilarité).

En terminant, Jaurès adjure le gouvernement de ne pas laisser passer l'heure où les décisions fermes doivent être prises. Quant aux socialistes, s'ils refusent de voter l'ensemble du budget, c'est pour protester contre la société inique, dont ce budget est l'emblème; mais jamais quand il faudra faire aboutir des réformes précises, ils ne refuseront de concourir à leur réalisation, à condition cependant que ces réformes ne soient pas des manifestations illusoire (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche).

L'admirable discours de Jaurès a produit sur la Chambre une impression profonde. Notre directeur (note 19) en commente dans ses Paroles socialistes, l'effet et la haute portée sociale.

Dejeante (note 20) propose l'affichage du discours de Jaurès. Cette proposition est repoussée par 238 voix contre 139.

La séance est levée à 6 h25 et renvoyée à jeudi, 2 heures.

Cet extrait du **Socialiste de l'Ouest** paraît le 21 juin 1906 dans le cadre du débat parlementaire qui oppose à la Chambre des députés, sur la question du vote du budget, le ministre de l'Intérieur du gouvernement Sarrien, Georges Clemenceau, et Jean Jaurès député du Tarn. Les discours et interpellations des séances sont reproduits dans le *Journal Officiel*.

On présentera **Le Socialiste de l'Ouest** que l'on peut consulter aux archives départementales des Deux-Sèvres à Niort, avant de resituer le contexte et de souligner l'intérêt d'une telle confrontation.

Le Socialiste de l'Ouest est un journal édité à Niort, créé en 1903 par Henri de la Porte, devenu son rédacteur en chef. Fils d'un député radical de Niort – et sous-secrétaire d'État à la Marine –, petit-fils d'un ministre de Gambetta et apparenté à Jules Ferry, il anime une *fédération socialiste Deux-Sèvres/Vendée* dite *Anjou/Poitou/Vendée/Saintonge* au début des années 1900 dans le Parti socialiste de France. En 1901 existe également une *fédération socialiste révolutionnaire des Deux-Sèvres-Vendée*. Avant même que ces groupes ne fusionnent dans le PSU-SFIO unifié par Jaurès en 1905, des liens sont également noués avec *La Libre Pensée socialiste de l'Ouest*, les statuts définitifs de la *Libre Pensée socialiste des Deux-Sèvres et de la Vendée* sont adoptés en 1903. Henri de La Porte devint lui-même le premier député socialiste des Deux-Sèvres en 1910, réélu en 1914. Fondateur de la fédération socialiste des Deux-Sèvres,

il l'orienta vers l'aile gauche du socialisme. Son beau-père, François Paris, instituteur, militant socialiste et laïque, administrait ce journal bihebdomadaire dont la diffusion débordait les Deux-Sèvres et le sud de la Vendée jusqu'en Anjou. Il dure jusqu'en 1909 où *Le Populaire de l'Ouest* lui succède avec la même équipe de rédaction, mais avec une couverture plus large sur les Deux-Sèvres, la Vienne, la Charente-Inférieure et la Vendée. ***Le Socialiste de l'Ouest*** joua un rôle non négligeable dans la formation de socialistes et libres penseurs vendéens comme Ludovic Clergeaud (note 21) qui y donna des articles dès cette année 1906, année de fondation de la fédération socialiste de Vendée. Le journal rend fréquemment compte des débats parlementaires, c'est le cas dans cet extrait en juin 1906.

Un contexte particulier

Depuis mars 1906, le cabinet Sarrien a succédé au ministère Rouvier, celui-là même qui fit voter la loi de Séparation des Églises et de l'État. Ce qui permet à Clemenceau de dire que « la question du cléricalisme est aujourd'hui réglée ». Pourtant, l'Église catholique, par la voix du pape Pie X et de l'encyclique *Vehementer Nos*, en février, n'accepte pas les Inventaires qui doivent recenser les biens qui seront dévolus à des associations culturelles. Des incidents se multiplient après la mort d'un manifestant en mars 1906. C'est dans ce cadre que Rouvier avait démissionné et que le gouvernement Sarrien s'était constitué, sous la présidence de la République d'Armand Fallières, depuis janvier 1906. Clemenceau, ministre de l'Intérieur avait alors demandé aux préfets de suspendre les Inventaires. Les élections législatives du 6 et 20 mai ne changeaient rien à la majorité du *Bloc des Gauches* qui gouvernait. Elle disposait de 420 sièges à la Chambre présidée par Henri Brisson, s'appuyant notamment sur l'Alliance démocratique, les radicaux-socialistes, les radicaux et les républicains, ces groupes constituant, sans le concours des socialistes -59 sièges- (ni celui des voix de droite) « une majorité de gouvernement ».

Le contexte social est alors particulièrement tendu. Comme l'écrivait Madeleine Rebérioux, « la grève était entrée dans l'horizon familial des prolétaires ». L'année 1906 représente même un record qui ne sera plus jamais battu jusqu'à la guerre. Dans le bassin minier du Nord- Pas-de-Calais marqué par la catastrophe de Courrières le 10 mars, avec plus de 1 000 victimes, les manifestations se succèdent, dénonçant l'insécurité des conditions de travail et la responsabilité du patronat sourd aux revendications ouvrières. Le 17 mars Clemenceau, tout juste nommé, s'est rendu à Lens puis à Denain à la rencontre des ouvriers. Mais s'il a rappelé que la grève était un droit absolu, il a aussi mis en avant la loi républicaine qui doit être respectée par tous. Des débordements ont eu lieu, l'hôtel de ville de Lens attaqué, des « jaunes » non grévistes harcelés, un militaire lapidé à Denain. Le sang coule le 1^{er} mai après l'entrée en scène de la cavalerie, envoyée par le ministre de l'Intérieur pour maintenir l'ordre. Pas moins de 20 000 militaires envoyés sur le carreau des mines pour contrer la grève. Dans le débat parlementaire interviennent deux députés mineurs du Pas-de-Calais, Basly et Lamendin. Les syndicats de mineurs adhèrent, sur le bassin de Lens, à la CGT, syndicalisme « rouge » que l'on oppose au syndicalisme « jaune » qu'un ouvrier du Doubs, Biétry dont il est question dans le texte, vient de fonder. Ces tensions sociales, et ces conceptions opposées : lutte de classe à la CGT contre entente de classe chez les jaunes, ont culminé le 1^{er} mai 1906 quand la CGT décide de concentrer la revendication sur la journée de huit heures qui n'était accordée jusque là que dans les mines. Le secrétaire général de la CGT est alors Victor Griffuelhes. Un vaste mouvement de grève a débordé le 1^{er} mai et fait craindre... une ...révolution ! Des capitaux ont fui en Belgique et ailleurs, le débat à la Chambre évoque cette atmosphère. Le ministre de l'Intérieur ne manque pas de prévenir la CGT : « Votre moyen d'action, c'est le désordre. Mon devoir c'est de faire de l'ordre ». Clemenceau en appelle au complot « antirépublicain ». Le 30 avril, il fait arrêter – préventivement- le secrétaire général et le trésorier de la CGT.

Voilà brossé le contexte dans lequel s'ouvre à la Chambre des députés en juin 1906 le débat théorique -Clemenceau parle de doctrines- entre socialistes et radicaux, donc entre leurs chefs de file, Jaurès et Clemenceau, le député de Carmaux interpellant celui qui se revendique déjà comme « le premier flic de France ».

Pour l'essentiel, l'affrontement qui se concentre les 18 et 19 juin, oppose d'un côté, le réalisme, le réformisme, prônés par l'ancien sénateur du Var autour d'une évolution de la société par étapes successives qui s'appuiera sur la souveraineté de l'individu : « c'est l'individu qui fait le milieu », la liberté et la défense de la propriété privée. D'un autre côté, « l'utopie », « l'idéal » d'une transformation profonde de la société espérée par le député du Tarn s'appuiera sur la classe ouvrière naturellement et massivement organisée en ses syndicats et sur le parti de classe, qui, en socialisant les moyens de production et d'échange (Jaurès cite la nationalisation des établissements de crédit, du chemin de fer et des mines) ouvrira la voie au collectivisme qui mettra fin à l'exploitation capitaliste et à la domination que subissent tous les « compagnons de chaîne » du prolétariat.

C'est bien tout l'avenir de la République économique et sociale qui se joue après celui de la République politique, démocratique et laïque. Mais pour Jaurès, l'une est consubstantielle de l'autre.

Florence Regourd

Bibliographie succincte:

JAURÈS Jean, *Laïcité et République sociale*, textes présentés par Gilles Candar, Le Cherche Midi, 2005.

REBÉRIOUX Madeleine, *La République radicale ? 1898-1914*, NHFC, Seuil 1975.

REBÉRIOUX Madeleine (sous la dir. de), *Jaurès et la classe ouvrière*, Le Mouvement social, Les Editions ouvrières, 1981.

¹ *En italiques, le commentaire du journal*

² Stephen Pichon, radical, ami personnel de Clemenceau

³ Edouard Aynard, banquier, président de la chambre de commerce de Lyon, député de Lyon

⁴ Henri Brisson, radical, président de la Chambre des députés

⁵ Il s'agit des législatives de mai 1906.

⁶ Fernand de Ramel, « indépendant libéral », député, préside le groupe des droites, « royaliste » modéré

⁷ Adolphe Maujan, député radical-socialiste

⁸ Il doit y avoir une coquille du journal pour 1848

⁹ Adrien Meslier, député socialiste de la Seine

¹⁰ Arthur-Joseph Lamendin, député mineur du Pas-de-Calais, socialiste

¹¹ Emile Basly, député mineur du Pas-de-Calais

¹² Charles Goniaux, député du Nord, socialiste

¹³ Pierre Biétry, ouvrier, fondateur de la Fédération nationale des « jaunes »

¹⁴ Pierre Waldeck-Rousseau a été président du Conseil de juin 1899 à juin 1902

¹⁵ Ferdinand Sarrien est président du Conseil de mars à octobre 1906

¹⁶ Pierre Monatte, ouvrier du Livre, un des dirigeants de la CGT

¹⁷ Albert Wilm est député socialiste de la Seine

¹⁸ *L'Action libérale* était un parti politique rassemblant les catholiques ralliés à la République

¹⁹ Henri de La Porte (1880-1924), journaliste, conseiller général des Deux-Sèvres et maire de Saint-Symphorien, socialiste, se présente aux législatives en 1906 mais est élu de 1910 à 1919

²⁰ Victor Dejeante, ouvrier chapelier, socialiste, député de la Seine

²¹ Florence REGOURD, *Ludovic Clergeaud, Métayer (1890-1956). 50 ans d'engagement en Vendée*, Geste éditions, 2013.

